

Le profil professionnel de la doula

Définition

La doula reprend une ancienne tradition selon laquelle la femme en couches était accompagnée par une parente ou amie ayant elle-même déjà accouché. Elle est à la disposition de la femme/du couple lors de la grossesse, pendant l'accouchement et après la naissance. La continuité du soutien est l'un des aspects les plus importants de l'activité de la doula. La doula n'a pas une fonction médicale. En aucun cas, elle ne prend la place du médecin accoucheur ou de la sage-femme.

Comprendre les spécificités des femmes

La doula considère la grossesse, la naissance et le temps de l'allaitement comme un processus naturel de la vie. Elle part du principe que toute femme qui a suffisamment confiance en elle, qui possède suffisamment d'autodétermination et qui est suffisamment informée, possède également suffisamment de force pour affronter une période aussi importante de sa vie.

Groupes cibles de la doula

- Femmes enceintes
- Femmes enceintes vivant seules
- Futurs pères
- Familles
- Femmes enceintes issues de cultures différentes
- Femmes ayant vécu un traumatisme lié à un accouchement
- Femmes ayant un enfant handicapé ou ayant accouché d'un enfant mort-né

Domaines d'intervention

Avant la naissance :

La doula est l'interlocutrice de la femme, de l'homme et de la famille

Elle discute avec la femme/le couple sur la naissance à venir, parle des inquiétudes, des peurs et des besoins

Elle élabore avec la femme/le couple une liste de vœux (plan ou projet de naissance)

Elle montre à la femme/au couple les différentes méthodes pour se détendre

Elle aide la femme/le couple à trouver les ressources nécessaires qui pourront lui/leur être utiles pendant l'accouchement

Elle aide la femme à renforcer son sens de responsabilité personnelle et d'autodétermination

Elle aide la femme à renforcer sa confiance en elle

Elle transmet des informations permettant à la femme/famille de prendre ses propres décisions

Pendant la naissance:

La doula soutient la femme physiquement : à travers des massages, des exercices de respiration, des mouvements mais aussi en répondant aux besoins, tels que manger, boire, chaleur, froid

Elle soutient la femme psychiquement : en encourageant, en félicitant, en visualisant, par le simple fait de sa présence

Elle soutient l'homme dans son rôle de partenaire

Elle crée une ambiance de sécurité pour que la femme puisse se préoccuper entièrement de l'événement puissant qu'est la naissance

Elle suit les instructions, si besoin, des médecins, des sages-femmes et des infirmières

Elle veille aux autres membres de la famille

Après la naissance :

La doula quitte la famille dès que celle-ci, 'comblée de bonheur', peut se suffire à elle-même

Elle reprend contact avec la femme/la famille le lendemain pour prendre des nouvelles du bien-être de la mère et de l'enfant

Elle conduit un ou deux entretiens après la naissance, auxquels il est souhaité, si possible, que le partenaire participe également

Elle fournit des adresses en cas de problèmes avec l'allaitement ou autres difficultés (dépression, bébé qui pleure, problèmes familiaux)

Domaine d'interventions individuelles

La doula peut après accord de la sage-femme ou autre personnel médical apporter toutes ses compétences personnelles pour exercer son métier, à condition qu'elle ait suivi une formation reconnue dans l'un/plusieurs des domaines suivants :

- Homéopathie
- Techniques spécifiques de massage
- Shiatsu
- Aromathérapie
- Thérapie des couleurs
- etc

Compétences

- ✓ La doula apporte les compétences suivantes et s'efforce de les améliorer continuellement :
- ✓ Savoir travailler en équipe
- ✓ Savoir communiquer, avoir une bonne connaissance de la langue/d'autres langues est un plus
- ✓ Apprendre facilement
- ✓ Flexibilité
- ✓ Créativité
- ✓ Habileté
- ✓ Autonomie
- ✓ Ouverture d'esprit
- ✓ Endurance
- ✓ Écoute active

De plus, la doula :

- ✓ Ne craint pas le contact physique
- ✓ Est ouverte à la pensée en réseau
- ✓ Connaît ses limites
- ✓ Et connaît son rôle

Domaines d'activité des doulas

Le sens et le but de l'activité de la doula consistent en l'accompagnement global de la femme et de sa famille avant, pendant et après la naissance.

Cette activité peut également être partielle si les soins et l'accompagnement sont déjà assurés par une autre personne.

La doula exerce une activité indépendante et son honoraire est payé par le couple. En l'absence de ressources financières suffisantes, il y a la possibilité d'une prise en charge des frais par une institution.

Éthique: La doula respecte le code éthique des doulas.

Code éthique / code d'honneur

Définition du rôle/code de bonne conduite de la doula

(Doula-Geburtsbegleiterin®)

La doula (Doula-Geburtsbegleiterin®)

... a suivi une formation conformément aux directives de l'association Doula.CH.

... encourage la femme qu'elle accompagne à prendre des décisions, et veille au bien-être ainsi qu'à la bonne santé de la femme et de la famille.

... respecte l'intimité familiale et traite l'ensemble des informations qui lui sont confiées (par voie orale, écrite ou illustrée) de manière confidentielle.

... s'engage à être fiable lorsqu'elle offre ses prestations à sa cliente pendant la période convenue.

... n'exerce aucun acte médical et n'intervient pas dans ce domaine précis.

... respecte le travail de la sage-femme, du personnel médical et de ses collègues professionnels, et agit envers eux de façon juste et respectueuse.

... connaît ses limites personnelles et celles de son activité ; si nécessaire, elle fournit des adresses de services d'aide complémentaires.

... s'engage à garantir un travail de qualité grâce au suivi de formations continues et à la collaboration avec d'autres doulas.

... contribue à la reconnaissance publique du métier de doula.

... s'efforce de participer aux assemblées générales annuelles de l'association ainsi qu'aux rencontres régionales.

En cas d'avis négatifs sur mon activité professionnelle, l'association Doula CH est autorisée à me convoquer pour un entretien.

Par la présente, je déclare avoir lu et compris la description du rôle/le code de bonne conduite, l'accepter sous sa forme présente et je me réjouis d'exercer le métier de doula (Doula-Geburtsbegleiterin®) dans ces termes.